

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Direction des Ressources Humaines
Service gestion administrative des personnels
A.D. n° 21/1914

ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Le Président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU le décret n° 95-1018 du 14 septembre 1995 modifié fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les procès-verbaux établis suite aux résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018 concernant les représentants du personnel aux commissions administratives paritaires,

VU l'arrêté départemental R.H. 19/1 du 4 janvier 2019 portant composition des commissions administratives paritaires,

VU la composition de l'assemblée délibérante du conseil départemental à l'issue des élections départementales des 20 et 27 juin 2021,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} - Sont désignés membres des commissions administratives paritaires en qualité de représentants de la collectivité départementale :

CATÉGORIE A – (Groupes hiérarchiques 5 et 6)

Membres titulaires

- Monsieur Michel WEILL, Président du conseil départemental, Président es-qualités ou son représentant Madame Marie-Claude NÈGRE

- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE
- Madame Dominique SARDEING
- Monsieur José GONZALEZ
- Madame Marie-José MAURIÈGE

Membres suppléants

- Madame Christiane LE CORRE
- Madame Anne IUS
- Madame Catherine BOURDONCLE
- Madame Liliane MORVAN
- Madame Élisabeth CASTAGNÉ

CATÉGORIE B – (Groupes hiérarchiques 3 et 4)

Membres titulaires

- Monsieur Michel WEILL, Président du conseil départemental, Président es-qualités ou son représentant Madame Marie-Claude NÈGRE
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE
- Madame Dominique SARDEING
- Monsieur José GONZALEZ

Membres suppléants

- Madame Christiane LE CORRE
- Madame Anne IUS
- Madame Catherine BOURDONCLE
- Madame Liliane MORVAN

CATÉGORIE C – (Groupes hiérarchiques 1 et 2)

Membres titulaires

- Monsieur Michel WEILL, Président du conseil départemental, Président es-qualités ou son représentant Madame Marie-Claude NÈGRE
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE
- Madame Dominique SARDEING
- Monsieur José GONZALEZ
- Madame Nadine SINOPOLI
- Madame Marie-José MAURIÈGE

Membres suppléants

- Madame Christiane LE CORRE
- Madame Anne IUS
- Madame Catherine BOURDONCLE
- Madame Liliane MORVAN
- Monsieur Cédric VAISSIÈRES
- Madame Élisabeth CASTAGNÉ

Article 2 - Sont désignés membres des commissions administratives paritaires, en qualité de représentants du personnel suite aux résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018 :

CATÉGORIE A – (Groupes hiérarchiques 5 et 6)

Membres titulaires

Groupe 5 - Monsieur Jean-Michel GARRIC (FSU)
Groupe 5 - Monsieur Johan RUBBRECHT (FSU)
Groupe 5 - Madame Anne-Marie ARNAUD-IBRES (FSU)
Groupe 6 - Madame Christine MATALY (FO)
Groupe 6 - Madame Nathalie PECOU (FO)

Membres suppléants

Groupe 5 - Madame Françoise BEDRIGNANS (FSU)
Groupe 5 - *Liste profession de foi FSU 2018 épuisée*
Groupe 5 - *Liste profession de foi FSU 2018 épuisée*
Groupe 6 - Madame Francine AUDOYNAUD (FO)
Groupe 6 - Monsieur Raymond BARTHE (FO)

CATÉGORIE B – (Groupes hiérarchiques 3 et 4)

Membres titulaires

Groupe 3 - Madame Cécile RAVAILHE (FO)
Groupe 4 - Monsieur Jean-Pierre SALDANA (FO)
Groupe 4 - Madame Isabelle SEGUELAS DELAROCHE (FSU)
Groupe 4 - Madame Maryline POUJAL (FSU)

Membres suppléants

Groupe 3 – Monsieur William RAVALEUX (FO)
Groupe 4 - Madame Sylvie DEPEYRE (FO)
Groupe 4 - Monsieur Didier VANNEAU (FSU)
Groupe 4 - Madame Véronique GUASCH (FSU)

CATÉGORIE C - (Groupes hiérarchiques 1 et 2)

Membres titulaires

Groupe 1 - Madame Camille HODOUIN (FSU)
Groupe 1 - Madame Sophie BEGUE-GARCIA (FO)
Groupe 2 - Madame Karine AURADE (FSU)
Groupe 2 - Monsieur Nicolas PICOURET (FSU)
Groupe 2 - Monsieur Jean-Claude AURIOL (FO)
Groupe 2 - Monsieur Christophe MERLHE (CGT)

Membres suppléants

Groupe 1 - Madame Brigitte FERRER (FSU)
Groupe 1 - Monsieur Julien DURRENS (FO)
Groupe 2 - Monsieur Michel REYNES (FSU)
Groupe 2 - Monsieur Pascal DELSOL (FSU)
Groupe 2 - Monsieur Jean-Pierre VALETTE (FO)
Groupe 2 - Madame Nora NAÏMI (CGT)

Article 3 – Madame Marie-Claude NÈGRE, conseillère départementale, représentera le Président du conseil départemental et en conséquence, est déléguée pour assurer la présidence de la commission administrative paritaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Claude NÈGRE, Madame Christiane LE CORRE, conseillère départementale assurera la suppléance de la présidence.

Article 4 - L'arrêté départemental R.H. 19/1 du 4 janvier 2019 est abrogé.

Article 5 - Le directeur général des services du département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'État dans le département et publié. Copie en sera adressée aux intéressés.

Article 6 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait à Montauban, le 30 SEP. 2021

Le Président,



PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

30 SEP. 2021

ARRIVÉE